

2022

Jan. | Fév.

SUR LE

PONT

80

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
Claix

ACTUALITÉS > LES ÉLÈVES PONTOIS ACTEURS DE LEUR VILLE ! | LES ATELIERS BIEN-ÊTRE DES CENTRES SOCIAUX | LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ZOOM SUR > BUDGET 2022 : UN CRU ÉQUILIBRÉ



DOSSIER

— • DESSINE-MOI UN PONTOIS !



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Belle année 2022 à toutes et à tous !

Ce numéro de *Sur le Pont* est l'occasion de vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2022, des vœux de joie et d'espoir pour l'année qui s'ouvre.

Nous sortons d'une année 2021 qui ne nous a laissé aucun répit sur le front de la crise sanitaire. Fermeture des commerces et restrictions ont rythmé notre quotidien. Certains d'entre nous, de nos proches ont été directement touchés par la maladie, je veux à nouveau leur adresser toute ma compassion.

Au cours de cette année, la Ville a accompagné sans relâche tous les Pontois qui en ont eu besoin. Nos aînés que nous avons emmenés se faire vacciner, les associations dont nous avons maintenu les financements tout au long de l'année ou encore les commerçants bénéficiant d'un allègement de taxes qui sera reconduit cette année. Collectivement, nous avons fait la démonstration une fois encore en 2021 que Pont de Claix est une ville solidaire.

Au crépuscule de cette crise sanitaire, tout le monde redoute désormais l'émergence d'une crise sociale qui continuerait d'accroître les inégalités dans notre pays. Face à cette situation il est de ma responsabilité d'agir et de ne laisser personne au bord du chemin.

C'est le sens du budget que j'ai, avec mon équipe, proposé au conseil municipal du 16 décembre dernier, pour l'année 2022. Par l'augmentation de 12 % de la subvention versée au CCAS, nous avons fait le choix de soutenir massivement les Pontois les plus fragiles. Cela passe notamment par la montée en puissance du Complément Minimum Garanti (CMG), qui offre à tous nos aînés l'assurance de ne plus vivre sous le seuil de pauvreté.

Au-delà du soutien quotidien, ce budget permettra d'améliorer durablement notre cadre de vie. La rénovation thermique des bâtiments et de l'éclairage public est lancée. Ces vastes plans d'investissement permettront à la fois de réduire la facture énergétique de la Ville et d'entretenir le patrimoine communal. Ils concerneront l'ensemble des équipements publics, gymnases, écoles, lieux collectifs et partagés de la commune.

Ils accompagneront les programmes de transformation urbaine que nous voyons au quotidien prendre forme, des Papeteries à la zone de l'ancien collège des Îles de Mars en passant par les Minotiers qui accueilleront à la fin de l'année le Centre de sciences de la Métropole : Cosmocité.

Plus que jamais notre Ville regarde vers l'avenir ! C'est pour moi la meilleure façon d'entrer de plain-pied dans l'année 2022 et de vous souhaiter, à nouveau, une très belle année !

SUR LE PONT #80

journal d'information municipale

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, A. Lascurettes, M. Debaçq, N. Llado

O. Latour, M.-C. Myard

Crédits photos

Service communication, Ingrid Arnoux

Couverture

William Belle photographie

Impression 5800 exemplaires

Imprimerie Notre-Dame Montbonnot

N° ISSN 1245-1371



ÉLECTION DU MAIRE À L'AMF

Christophe Ferrari a été élu au sein du comité directeur de l'Association des Maires de France (AMF), qui vise à assister le bureau de l'association dans ses réflexions et prises de décisions. Christophe Ferrari siège au titre de l'AMF au Conseil national de l'Air.

3/11

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon de l'action publique

12/15

DOSSIER

Dessine-moi un Pontois

17/18

ZOOM SUR

Budget 2022 un cru équilibré

18/20

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des associations pontoises

21

AGENDA

Les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Une création de haut vol !

Écriture, chant, théâtre : lorsqu'il s'agit de créer un spectacle vivant, les habitants savent se montrer polyvalents ! Ils le prouvent une fois de plus avec la création partagée Les Oiseaux...

C'est un travail de longue haleine qui réunit chaque année les Pontois volontaires, les élèves de l'école Jean Moulin et les membres de la troupe La Cité des Héros pour donner vie à leur spectacle. Pour ce septième projet participatif avec la compagnie, ils ont pour mission de donner un coup de jeune aux *Oiseaux* d'Aristophane, un texte datant certes de l'Antiquité... mais évoquant des enjeux toujours actuels. Dans cette pièce, deux amis fuient la société pour rejoindre une assemblée d'oiseaux et construire avec eux une ville idéale, soulevant ainsi les questions du vivre ensemble et de l'aventure collective.

Et l'aventure collective, le projet en est une ! Guidés par la troupe de théâtre, les Pontois du centre social s'attellent à la réécriture de la pièce,

tandis que les scolaires inventent leur ville imaginaire et préparent les chants du chœur.

Entre travail de recherche et ateliers pratiques, le projet offre aux habitants une occasion de développer tout leur potentiel artistique. C'est notamment ce que vient chercher Kalil Azzouz qui a rejoint le groupe d'habitants cette année : « *J'ai déjà réalisé des court-métrages, des clips de rap... mais je sais que si je veux progresser, il faut que je fasse des projets collectifs, pour apprendre à mieux parler, réciter des textes...* ».

Qu'ils soient habitués aux arts de la scène ou grands débutants, les participants de tous horizons se donnent à 100 %... et l'alchimie est là.

« *Il y a une très bonne ambiance dans l'équipe, raconte Marina Bernardeau,*



Les acteurs prêts à s'envoler

venue participer au projet avec sa fille. *On a différentes générations, différentes cultures, et c'est ça qui est enrichissant. C'est un vrai retour à la vie* ». Une expérience dont chacun ressort grandi... et une création qui devrait enchanter le public de l'Amphi le 21 mai !

Des nichoirs en ville et dans les jardins

En partenariat avec la LPO, la Ville a installé sur l'espace public 217 aménagements pour la petite faune : nichoirs à oiseaux et à chauves-souris, mangeoires et hôtels à insectes. Elle a aussi distribué aux Pontois volontaires près d'une trentaine de nichoirs à installer dans leurs jardins.

Le suivi nécessaire de tous ces aménagements est assuré par Nicolas Donzel, agent du service espaces publics de la Ville. Il effectuera à la fin de l'hiver une tournée pour repérer les nichoirs à oiseaux qui auront été utilisés, vérifiera leur état et les videra afin que de nouveaux couples puissent nicher. « *Les oiseaux aiment créer leur propre nid, un mélange d'herbes sèches, de morceaux de végétaux et lichens, explique-t-il, et n'aiment pas s'installer dans un endroit qui a déjà été occupé* ». C'est aussi lui qui ravitaille les mangeoires installées

en différents points de la commune, notamment au sein de l'Ehpad Irène Joliot-Curie et des crèches, afin d'apporter aux oiseaux un surplus de calories durant les frimas. « *Sur les conseils de la LPO, nous leur donnons des graines de tournesol* », précise-t-il. Antonia Daza, une habitante du quartier Grand Galet, fait partie des Pontois qui ont installé un nichoir chez eux. « *J'ai assisté au centre social Jean Moulin à une réunion avec deux animateurs de la LPO, relate-t-elle. Nous avons monté nos nichoirs sur place – un peu de bricolage est nécessaire*



À louer : studio de charme pour famille à plumes, 20 cm² dans résidence arborée

car ils sont livrés en kit – et nous avons reçu des conseils pour les placer au bon endroit. » Antonia n'a pas eu de petits visiteurs cette année mais espère une nichée en 2022 car il y a beaucoup d'oiseaux dans son jardin, attirés par les graines qu'elle met à leur disposition.

Une information accompagnée d'une seconde distribution de nichoirs sera programmée pour les habitants avant la période de nidification qui s'étend de mars à mai. Mésanges charbonnières et autres rouges-gorges, de nouveaux Pontois vont vous attendre !

Tagada soin soin !

« Et surtout, la santé » ! Après plusieurs périodes de confinement propices à la sédentarité et à l'isolement, les centres sociaux ont pris le parti de redonner du pep's à la santé des habitants à travers différents ateliers.

Depuis plusieurs semaines, des Pontoises se retrouvent dans la salle de danse de l'Escale pour « Osons bouger », des séances de gymnastique avec Delphine Gillio-Tos, leur éducatrice sportive. Regroupant des femmes de tous âges, l'atelier offre à chacune un moment pour se reconnecter avec son corps, quelles que soient ses capacités et son niveau d'entraînement. Une fois la musique lancée, les participantes s'activent dans la bonne humeur, semblant presque oublier tout ce que l'exercice leur fait travailler : muscles, articulations, cardio, mais aussi mémoire, coordination...

Joignant l'utile à l'agréable, ce cours de sport financé par le Comité régional des offices municipaux du sport



permet à la vingtaine de participantes de s'accorder une pause dans leur vie bien remplie et de s'autoriser enfin à prendre du temps pour elles.

C'est dans le même esprit de bienveillance que se déroulent les ateliers cuisine ouverts à tous « Bien dans mon assiette », qui se tiennent une fois par mois au centre social Irène Joliot-Curie avec la diététicienne Myriam Alexis.

Toutes en rythme : c'est parti pour une heure de gymnastique !

Le plus important est de se faire plaisir : chacun peut proposer ses recettes préférées.

« C'est un moment d'échange, explique Corinne Marchand, habituée des ateliers. On se fait découvrir mutuellement d'autres goûts, d'autres saveurs. Et on peut faire de très bonnes choses même avec peu de moyens ! »

L'intervenante répond ensuite à toutes les questions et aiguille les participants afin qu'ils sachent comment mieux équilibrer leurs repas.

Des ateliers pour être bien dans son corps, des rencontres pour être bien dans sa tête : de quoi assurer aux habitants un esprit sain dans un corps sain !

RENSEIGNEMENTS : CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE, 04 76 29 86 40

11/11

TEMPS FORT



La commémoration du 11 novembre est associée à l'armistice de la Première guerre mondiale et plus généralement au souvenir de tous les morts pour la France. À Pont de Claix, les habitants ont ainsi rendu hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour le pays lors d'une cérémonie autour du maire Christophe Ferrari, des élus, des représentants des associations d'anciens combattants, des porte-drapeaux, des militaires de la 27^e brigade d'infanterie de montagne, des pompiers volontaires d'Échiroles et des jeunes sapeurs-pompiers de Vif. Parce que se souvenir et entretenir la mémoire des faits historiques permet d'avancer collectivement et de construire une société plus juste.





22/11

TEMPS FORT

Tous les ans, la Ville de Pont de Claix offre à chaque élève de CM1 un dictionnaire. Lors de la distribution, le maire Christophe Ferrari, Sam Toscano, premier adjoint à la culture et Maxime Ninfosi, adjoint à l'éducation ont insisté auprès des élèves sur l'importance de cet outil. Fidèle compagnon toujours à portée de main, le dictionnaire permet d'enrichir son vocabulaire. Certains écoliers ont souligné qu'ils étaient contents d'avoir enfin le leur, après avoir partagé celui de leurs grands frères et sœurs.

ACTION SOCIALE

Prévenir les violences intrafamiliales et accompagner les victimes

Parce qu'elles ont lieu dans la sphère privée, les violences intrafamiliales sont parfois difficiles à détecter et prévenir. La Ville déploie des initiatives pour identifier, protéger et accompagner les victimes.

Coups, contrôle des dépenses, insultes : les violences intrafamiliales recouvrent tout comportement de violence exercé par un individu sur des membres de son foyer. Les enfants, même lorsqu'ils n'en sont pas les victimes directes, en subissent de lourdes conséquences (angoisses, décrochage scolaire). En 2020, le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) de Pont de Claix, à l'écoute de toute difficulté relationnelle, a rencontré 82 personnes à propos de situations de violences.

Pour lutter contre ce problème, la Ville va, à partir de 2022, former son personnel à l'accueil des personnes victimes de violences. En 2021, elle

avait impulsé la création d'un réseau afin de faciliter la collaboration des acteurs du territoire en matière de prévention, détection et prise en charge des victimes.

Une fois le signalement effectué, d'autres dispositifs existent : un appartement de la Ville est mis à disposition de la Fondation Boissel pour l'hébergement des femmes victimes de violences, et un second devrait l'être prochainement. Enfin, parce que ces violences abîment l'estime de soi et la confiance de celles et ceux qui en sont victimes, le CPEF proposera, au second semestre 2022, un cycle d'ateliers qui mobilisera l'art, la parole et l'activité physique comme outils thérapeutiques.

> Centre de planification et d'éducation familiale

27 avenue Antoine Girard
04 76 29 86 50

> Numéros utiles :

3919 : numéro national d'écoute et d'orientation à destination des femmes victimes de violences

17 : police / gendarmerie

114 : numéro d'alerte par SMS

119 et allo119.gouv.fr : numéro et plateforme de signalement pour les enfants et adolescents en danger

Arretonslesviolences.gouv.fr : plateforme d'information sur les violences sexuelles et sexistes

Service-public.fr/cmi : plateforme de signalement de violences conjugales, sexuelles ou sexistes

Que schtroumpfent donc les jeunes à la bibliothèque ?

Si les Français lisent moins qu'avant, la lecture reste pour certains une passion et la bibliothèque Aragon un lieu d'accueil, notamment des plus jeunes. L'offre qui leur est destinée est large et plaît même aux plus grands.

Lors de la remise des dictionnaires aux CM1 (voir page 5), Christophe Ferrari a demandé aux élèves ce qu'ils aimaient lire. La réponse était claire : des bandes dessinées ! « *C'est la locomotive de la section jeunesse. Certaines sont lues par tant d'enfants que nous devons fréquemment les remplacer* », confirme Claire Chouteau, cheffe de service.

Les séries *Mortelle Adèle*, les aventures d'une petite fille maniant l'ironie comme personne, et *Game Over*, BD humoristique sur les jeux vidéos, sont les plus empruntées cette année. Surprise, les petits mordus de lecture feuilletent également des titres que lisaient leurs parents :



les Schtroumpfs, Astérix et Obélix, les aventures de Tintin... Et, de plus en plus, les mangas se font une place de choix dans les rayonnages, aux côtés des romans jeunesse et des abécédaires.

Les BD de la bibliothèque : de multiples univers à portée de main

Du côté des adolescents, l'offre est aussi étoffée. Les frontières avec la littérature des adultes sont minces, notamment dans le domaine de la fantasy, qui séduit un large public attiré par des mondes et créatures imaginaires. Le rôle des bibliothécaires se fait clé pour orienter les lecteurs. Véritable lieu d'accueil, la bibliothèque est fréquentée par les familles qui empruntent à tour de bras, comme par ceux qui viennent y lire au calme.

> CONTACT :
BIBLIOTHÈQUE ARAGON
PLACE MICHEL COUETOUX
04 76 29 80 95

24/11

TEMPS FORT



Le 23 mars 2018, le colonel Arnaud Beltrame perdait la vie en sauvant celle d'une otage lors d'une attaque terroriste. La mémoire du gendarme et de son acte héroïque est désormais célébrée à Pont de Claix à travers une place qui porte son nom. Très symboliquement, cette place se situe entre la gendarmerie et l'école maternelle des 120 Toises. Une plaque a été dévoilée par le maire Christophe Ferrari lors d'une cérémonie officielle organisée avec les gendarmes, en présence des élus, du général Yann Tréhin et des habitants et avec la participation des enfants de Som du Gunga qui avaient écrit un poème pour l'occasion.





Parce que les personnes âgées aussi ont été sages cette année, elles ont eu droit au traditionnel colis de Noël : un panier de gourmandises sucrées ou salées, au choix. La distribution a eu lieu sur une semaine à différents endroits de la ville, l'occasion pour les habitants de partager un moment convivial avec le maire, les élus... et même le Père Noël, descendu spécialement du Pôle Nord pour l'occasion. Bon appétit à eux !

CADRE DE VIE

Les élèves pontois acteurs de leur ville !

Petits en taille et grands en idées, les enfants s'engagent dans le projet de réaménagement du parc Borel...

S'intéresser à la vie de sa ville, s'impliquer dans ses différents projets : cela s'apprend ! Les élèves de l'école Jules Verne et du collège Nelson Mandela en ont fait l'expérience ces deux derniers mois en apportant leur contribution au projet du parc Borel.

Pour bien se familiariser avec les lieux, les enfants ont d'abord suivi des visites guidées du parc, animées par la Ligue de protection des oiseaux. Ils ont ainsi pu se rendre compte de sa superficie, de sa disposition, mais aussi de toute la richesse de sa biodiversité et du besoin de la protéger.

Une fois les enjeux du projet bien compris, les élèves de 6^e ont été invités par la Ville à donner leur avis lors d'un atelier public urbain spécialement organisé pour eux.

Rassemblés en petits groupes de travail, ils ont été accueillis par Louisa Laïb, adjointe en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne, qui leur a expliqué la démarche et l'importance de construire ce projet avec les habitants.

Épaulés par les agents de la Ville, les citoyens en herbe ont été amenés à se poser des questions-clés : pourquoi les gens se rendent-ils au parc ? De quoi peuvent-ils avoir envie ou besoin ? À partir de ces premières réflexions, les idées ont fusé, prenant en compte l'intérêt public, la faisabilité et le respect de la nature...

Les enfants ont ensuite poursuivi ce travail en classe au mois de décembre pour choisir collectivement les propositions qui leur tenaient le plus à

cœur afin qu'elles soient soumises aux élus. Ceux-ci reviendront les voir en janvier pour leur dire si leurs idées ont été retenues et si elles se concrétiseront dans le parc en 2023. Quelle que soit leur décision, nous pouvons être certains que les suggestions pleines de fraîcheur et de créativité des élèves auront su inspirer tous les acteurs de ce projet.

À l'école de la citoyenneté avec Louisa Laïb



Lutte contre les discriminations : la Ville engagée

Comment faire valoir la place de toutes et tous dans nos rues et nos institutions ? Virginie Tardivet, conseillère municipale déléguée, nous présente la stratégie de la Ville en la matière.

Comment lutter contre les discriminations à l'échelle communale ?

« Les discriminations peuvent toucher les individus aussi bien à l'école que sur leur lieu de travail ou dans l'espace public. La lutte contre les discriminations et pour l'égalité doit donc infuser l'ensemble de nos politiques publiques. Les actions de sensibilisation que nous menons auprès des jeunes, des agents et du grand public sont pilotées par une chargée de mission à la lutte contre les discriminations et sont réalisées en partenariat avec les centres sociaux, les écoles élémentaires et

maternelles, le service périscolaire ou encore l'Amphi. »

Quelles sont les ambitions de la Ville en la matière ?

« Améliorer concrètement le quotidien des personnes qui peuvent avoir des difficultés du fait de leur âge, leur genre, leur origine, leur handicap... Par exemple, nous avons lancé en 2021, avec le service urbanisme, une démarche pour l'égalité hommes-femmes dans l'espace public. Au-delà d'actions symboliques, comme la féminisation des noms de rue, nous allons réaménager les cours d'écoles pour qu'elles profitent



Virginie Tardivet est conseillère municipale déléguée à la lutte contre les discriminations, à l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'accessibilité et au handicap.

autant aux filles qu'aux garçons. »

Et au niveau des services municipaux ?

« En 2021, nous avons mis en place des indicateurs pour mesurer les écarts de salaires entre hommes et femmes, et corriger d'éventuelles inégalités. Par ailleurs, nous avons récemment adopté un dispositif de signalement que les agents de la Ville pourront saisir s'ils s'estiment victimes ou s'ils sont témoins de violences, de discrimination ou de harcèlement et qui leur permettra d'être accompagnés et de voir traités les faits signalés. »

08/12

TEMPS FORT



Trois comédiens et un guitariste, un décor projeté au sol, un texte de Dominique Richard (cet auteur jeunesse complice de la saison de l'Amphi) : *Les Saisons de Rosemarie* prennent vie. Créé en décembre 2020 pendant le confinement sur les planches du théâtre pontois, le spectacle de la compagnie A.J.T. n'avait pas encore pu rencontrer son public. C'est maintenant chose faite pour le plus grand plaisir de près de 200 écoliers de la ville qui ont pu assister au spectacle, après l'avoir découvert et préparé en classe. C'est beau, c'est juste, c'est une très jolie porte d'entrée dans l'univers tumultueux de la pré-adolescence.





Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix, président de Grenoble-Alpes Métropole, et Michel Langlais, adjoint aux transitions écologique et énergétique et à l'environnement à Pont de Claix, ont signé la charte d'adhésion de la Ville au Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM).

15 autres communes de la Métropole se sont également engagées dans ce plan, qui définit un programme d'actions en faveur de la transition écologique et énergétique.

À Pont de Claix, près de 180 actions sont prévues. La rénovation de l'éclairage public et la rénovation thermique des bâtiments publics commenceront cette année.

Pont de Claix sur Instagram

Vous connaissiez déjà son site et sa page Facebook, mais saviez-vous que la Ville avait également sa page Instagram ? Suivez-nous vite pour être au courant de toute l'actualité et découvrir de beaux clichés près de chez vous !

 PONTDECLAIX

Élections : soyez prêts !

Attention, l'élection présidentielle arrive : le premier tour se tiendra le 10 avril et le second tour le 24 avril. N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusque début mars 2022 en ligne, par courrier ou en vous rendant à l'état civil.

> Renseignements au 04 76 29 80 02 ou sur pontdeclaix.fr/elections

Une sirène toute neuve

Préparez-vous à entendre son chant (presque) mélodieux : une nouvelle sirène d'alerte a été installée en ville le mois dernier. Vous l'entendrez retentir à midi tous les premiers mercredis du mois, pendant un peu plus d'une minute : il s'agit simplement d'un test, pour vérifier son bon fonctionnement.

Permanence du maire

Christophe Ferrari rencontre les habitants lors d'une permanence le lundi 7 mars, de 17h à 20h. Sur rendez-vous uniquement.

> Prise de RV au 04 76 29 80 80 ou 04 76 29 86 86

La communauté éducative au rendez-vous

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) sera renouvelé en 2022. Le 9 décembre, écoles, associations, parents et collectivité ont commencé à travailler sur les grandes orientations pour l'éducation des jeunes de 0 à 18 ans.

La salle bien remplie témoigne de l'intérêt pour cette démarche. Dans les groupes de travail formés à l'occasion de cette rencontre, plusieurs objectifs se dessinent : permettre aux jeunes de se connaître pour prendre confiance en eux et choisir le chemin qui leur correspond le mieux, les aider à s'ouvrir aux autres... Des axes qui sont dans la continuité du précédent PEDT adopté en 2017. « Ce PEDT défendait des valeurs comme l'autonomie, l'émancipation, l'accès à la citoyenneté, un socle que l'on partage toujours » explique Maxime Ninfosi, adjoint à l'éducation.

Du côté de la méthode, les acteurs présents souhaitent renforcer les continuités éducatives entre associations, écoles et services périscolaires, tandis que les représentants



de parents d'élèves soulignent l'importance de montrer aux familles qu'elles ont leur place et que les parents sont légitimes pour échanger avec les enseignants. La mise en œuvre du PEDT sera effective en septembre 2022.

Les acteurs du territoire se mobilisent pour la jeunesse

Qu'est-ce qu'un PEDT ?

Il s'agit d'un outil qui permet de faire converger et d'articuler l'ensemble des propositions éducatives d'un même territoire, sur les différents temps de l'enfant et au cours des différents âges. La démarche aboutira à une convention entre la Ville, l'Éducation nationale et la CAF.

Loin d'être oublié dans les tiroirs après sa conception, le PEDT sert de guide dans l'élaboration de tous les projets éducatifs. Pont de Claix souhaite aller plus loin que ses obligations réglementaires en intégrant la petite enfance (0-3 ans) et la jeunesse (11-17 ans) à cette démarche.

> CONTACT : ESPACE FAMILLE
04 76 29 80 65

18/12

TEMPS FORT



L'Union des commerçants du centre-ville a enchanté les passants avec des animations gourmandes et festives sur la place du 8 mai 1945. Une après-midi placée sous le signe de la magie pour se plonger dans l'ambiance des fêtes de fin d'année... L'occasion aussi de faire ses achats de bons produits et de cadeaux dans les commerces locaux. Le Père Noël lui-même était de la partie et aura apporté son lot de sourires et de beaux souvenirs, avec photo en prime, grâce à l'association 2PdeC.





Propriétaires : quelles aides pour quels travaux ?

De nombreux dispositifs existent pour soutenir les propriétaires. Les voici présentés de manière simplifiée.

PPRT, POPAC, MUR|MUR... ON VOUS AIDE À VOUS Y RETROUVER !

PPRT

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques est un document réalisé par l'État pour rendre compte des risques industriels dans certaines zones. À Pont de Claix, il impose des aménagements dans près de 1 440 logements concernés par un risque toxique ou thermique en cas d'accident sur la plateforme chimique.

↳ Sécur'Habitat

Dispositif mis en place par la Métropole pour accompagner les propriétaires situés dans le périmètre du PPRT dans les travaux obligatoires de sécurisation de leur logement.

POPAC

Le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés vise à aider les propriétaires de logements dans des immeubles à s'organiser en copropriété, pour mettre en œuvre des travaux (par exemple sur la zone concernée par un risque toxique) ou remettre sur le marché leurs logements vacants.

PLAN FAÇADES

Plan d'aide à la rénovation des façades du centre ancien, mis en place par la Ville pour accompagner le renouvellement urbain du centre-ville.

MURIMUR

Dispositif de la Métropole pour financer une partie de la rénovation énergétique des logements. Il concerne les logements en copropriété comme les maisons individuelles.

PRIME AIR BOIS

Prime de 1600 à 2000 euros versée par la Métropole aux propriétaires remplaçant leur ancien appareil de chauffage à bois non-performant par un nouveau doté du label « flamme verte 7 étoiles ».

MODE D'EMPLOI QUELLE EST LA MARCHÉ À SUIVRE POUR...

Sécuriser mon logement (pour les 1440 logements concernés par un risque technologique)

Contactez Soliha au numéro vert (gratuit) 08 00 74 12 77 ou par mail : pprt-popac-pdc@solih.fr. Un expert vous accompagnera dans le diagnostic de votre logement, les demandes de devis, le suivi des travaux et la prise en charge financière de ceux-ci. L'intégralité de la démarche est prise en charge par l'État, les collectivités locales et l'industriel.

M'organiser en copropriété (périmètre : 50 copropriétés concernées dans le centre-ville de Pont de Claix)

Contactez Soliha (08 00 74 12 77 ou pprt-popac-pdc@solih.fr). Leurs conseillers vous orienteront vers des experts Urbanis qui établiront un diagnostic de votre situation et vous accompagneront à chaque étape (mise à disposition d'outils, propositions de formations, mobilisation d'aides à la gestion).

Faire rénover ma façade (33 immeubles concernés, sur la place du 8 mai 1945, les rues Bizet et Frantz Schubert et la rue de Stalingrad)

Contactez la mairie (direction de l'aménagement urbain et de l'habitat) au 04 76 29 80 55 ou urbanisme@ville-pontdeclaix.fr, qui vous guidera dans les premières étapes (visites et diagnostic de façade, analyse des devis, vote de la copropriété, autorisations d'urbanisme, attribution des subventions).

À noter : En 2022, les travaux sont pris en charge par la Ville à hauteur de 40 % des dépenses subventionnables. L'aide sera ensuite dégressive : 20 % en 2023 et 10 % en 2024.

Isoler mon logement

Contactez les conseillers de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) au 04 76 00 19 09 ou via le formulaire pour être rappelé (bit.ly/murmurconseil). Ils vous aideront à préparer votre rénovation énergétique et calculer les aides auxquelles vous avez droit.

Changer de chauffage bois

1. Faire le point sur votre équipement sur www.chauffagebois.lametro.fr
2. Remplir un dossier de demande qui sera traité par l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)
3. Contacter un des installateurs ayant signé la charte d'engagement en faveur de la qualité de l'air, disponible sur www.infoenergie38.org

Dispositif obligatoire

Dispositif devenant obligatoire en 2024

Dispositif optionnel

En février 2022, la Ville lancera un dispositif pour informer directement les habitants concernés des leviers existants pour rénover leur logement.



Pont de Claix : des milliers d'habitants... et tout autant de besoins !

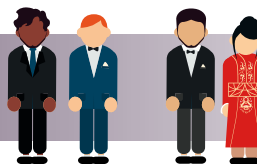
Tableau des scores 2021

*Les chiffres sur les Pontois sont en mouvement perpétuel, car leur vie est pleine de rebondissements !
En 2021 on recense notamment :*

137 NAISSANCES



38 MARIAGES



29 PACS



4 PARRAINAGES RÉPUBLICAINS



Félicitations à eux !



Dessine-moi un Pontois

Qui sont réellement les Pontois ? La question paraît vertigineuse tant ses réponses peuvent être variées. Pourtant elles sont essentielles à la ville pour bien identifier les besoins de la population... et y répondre !

Connaître les citoyens : la clé d'un service public efficace

Si leurs champs d'actions sont variés, les élus de la ville partagent un but commun : aider les habitants, améliorer leur cadre de vie et leur quotidien. Pour atteindre cet objectif, la première étape est de bien cerner les Pontois. Comme l'explique Christophe Ferrari, le maire de Pont de Claix : « C'est essentiel pour pouvoir mener des politiques publiques [éducation, solidarité, logement, culture...] qui soient pertinentes et qui résolvent les problèmes soulevés : il faut bien connaître les habitants. Il faut connaître leur situation et leurs besoins, ceux qu'ils expriment et ceux qu'ils n'expriment pas ». Vaste projet, d'autant plus que les besoins évoluent avec le temps, et que ce travail d'enquête se doit d'être fait régulièrement. « La force du service public, c'est sa capacité d'adaptation, continue Christophe Ferrari. Nous devons nous réinterroger, donner la parole aux gens, capter les signaux faibles pour comprendre les besoins nouveaux. »



Christophe Ferrari,
maire de Pont de
Claix

Pour récolter le plus d'informations possible, l'équipe municipale ne néglige aucune piste : méthodes statistiques, panels, rencontres avec les habitants et les associations, prise en compte des courriers adressés au maire... « Il y a de nombreux outils, explique-t-il. L'important c'est que le débat soit libre, que la parole soit sécurisée et que, de notre côté, on n'ait aucun préjugé ni a priori sur ce qui va être dit ». C'est grâce à cette liberté de parole que les élus peuvent ensuite comprendre quelles politiques publiques il est nécessaire de mettre en place pour les Pontois : ont-ils des besoins en termes de santé, d'éducation, de logement ? Quels services sont les plus adaptés pour eux ? Une fois ces réponses trouvées, ils peuvent répartir le budget de la Ville en conséquence.

Évaluer pour mieux évoluer

Mais le travail ne s'arrête pas là : après la mise en place des politiques publiques, il faut s'assurer de leur efficacité, comme l'explique Christophe Ferrari : « Il n'y a rien de pire que

d'avoir de très grandes idées, mais de mettre en place des dispositifs qui tombent à côté ou qui ne répondent pas de façon pertinente à la question posée ». C'est pour cette raison qu'il existe à Pont de Claix un conseiller municipal délégué à l'évaluation des services publics, Ferhat Cetin. Son rôle consiste à évaluer la pertinence des politiques actuellement menées, mais aussi la qualité des services publics. Comme il le précise : « L'important c'est de pouvoir les évaluer de manière objective, sans se voiler la face : est-ce qu'on est bon sur cette politique, est-ce que c'est toujours d'actualité ? On s'engage à en tirer les conclusions qui s'imposent, peu importe les résultats, et à effectuer les changements nécessaires ». La recette d'une ville qui se porte bien, c'est donc cet aller-retour entre les habitants et l'équipe municipale, et seul un dialogue ouvert permet à Pont de Claix d'apporter aux habitants un service de qualité. Alors n'hésitez pas à faire entendre votre voix : construire ensemble la ville de vos rêves, c'est parfois aussi simple que de parler de soi.

Les Pontois à la loupe

Une fois les données récupérées, croisées, analysées, que nous révèlent les dernières enquêtes ?

Petit aperçu de ce que nous disent les chiffres sur les Pontois...

Côté démographie

Les Pontois sont aujourd'hui au nombre de 10 435, ce qui représente 2,34 % de la population de Grenoble-Alpes Métropole. En termes de tranches d'âge, on compte 40 % de la population âgée de 0 à 29 ans, 38 % âgée de 30 à 59 ans et 22 % âgée de plus de 60 ans : on assiste à un léger vieillissement depuis 2007. Face à ce constat, la Ville a mis en place des projets urbains adaptés aux besoins des personnes âgées, avec notamment trois sites consacrés à l'habitat senior qui devraient voir le jour dans les prochaines années.

Côté familles

La population de Pont de Claix comporte une part élevée de couples avec enfants (près d'un ménage sur 3), et de familles monoparentales (près de 12 % des ménages). 43 % des familles pontoises ont 1 enfant, 35 % ont 2 enfants et 22 % ont 3 enfants ou plus. Ce dernier chiffre est parmi les plus hauts de la Métropole, plus haut également que le pourcentage à échelle de la France. Pont de Claix compte donc beaucoup de familles nombreuses, c'est pour cela que la Ville a notamment décidé de construire un nouveau Pôle petite enfance et assure un accueil périscolaire et extra-scolaire avec une offre variée.

Côté niveau de vie

Pont de Claix se distingue aussi des autres villes par le niveau de vie de ses habitants : avec un revenu médian à 19 370 € (contre 22 950 € pour l'Isère), elle est la 2^e commune la plus pauvre de la Métropole. Cela implique donc le besoin d'aides financières pour une partie de la population, c'est pourquoi plusieurs dispositifs ont été mis en place dernièrement : le Pass'Sport Culture, le prix plafonné à 5 € pour la cantine scolaire ainsi que le Complément Minimum Garanti pour les personnes âgées et bientôt pour les jeunes.



Plusieurs besoins, un guichet

Tout l'intérêt de connaître les habitants, c'est de pouvoir leur apporter le service le plus adapté.

Pour en assurer l'accessibilité, un projet de guichet unique est à l'étude.

Ne pas savoir à qui s'adresser, errer d'un service à l'autre, chercher le laissez-passer A38, enchaîner les coups de téléphone... la recherche d'une simple information peut parfois prendre des airs de parcours du combattant !

Face à ce constat, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un projet pour faciliter la vie des Pontois : le guichet unique, un espace identifié pour rendre accessible l'offre de services municipale et métropolitaine à tous les habitants. Ce serait donc LE lieu où s'adresser en cas de besoin, où la demande serait traitée de A à Z.

« Certains services sont très facilement identifiés, mais pas tous, explique Fatima Benyelloul, conseillère municipale déléguée à la mise en œuvre du

guichet unique. Et c'est dommage car l'offre est riche à Pont de Claix ! Certains Pontois pourraient bénéficier de services dont ils n'ont même pas connaissance. Un lieu centralisé permettrait de mieux les informer, de les orienter. »

Pour mettre en place le guichet unique qui aidera vraiment les habitants dans leur vie quotidienne, une enquête est en cours, avec un questionnaire auquel l'ensemble des Pontois est invité à répondre. « Ce qu'on recherche à travers cette enquête, continue Fatima Benyelloul, c'est un état des lieux des pratiques et des besoins des usagers en termes d'accès aux services, pour identifier d'éventuels points de blocage. Nous voulons une vraie représentativité, une cartographie réelle de la population. »



Retrouvez le questionnaire sur pontdeclaix.fr ou en scannant le code ci-dessus

Alors lecteurs pontois, c'est le moment : donnez votre avis pour aider la Ville à vous créer un guichet unique sur-mesure !

Pratique et connecté

Parce que les Pontois sont des gens connectés, la Ville a mis en place le mois dernier la prise de rendez-vous en ligne sur son site pour vos démarches à l'état civil. Vous pouvez désormais voir tous les créneaux disponibles en un clin d'oeil et en réserver un à n'importe quelle heure. La site de la Ville est aussi le meilleur endroit pour consulter les actualités et pour effectuer toutes sortes de démarches. Demande de passeport ou carte d'identité, inscription sur les listes électorales... retrouvez-les dans le menu « Démarches en ligne », sur pontdeclaix.fr.

Côté santé

Les Pontois sont particulièrement touchés par les affections de longue durée, soit des problèmes de santé nécessitant des traitements prolongés et des thérapies souvent coûteuses. Ces problèmes, renforcés par la précarité, concernent près de 20 % des affiliés à la sécurité sociale à Pont de Claix (davantage que dans le reste de la Métropole). La Ville a donc pris plusieurs mesures pour améliorer la santé des Pontois, notamment la mise en place d'ateliers menés par les centres sociaux (voir page 4).

Côté études

La population pontoise comporte une part importante de non-diplômés, 28 %, contre 22 % à l'échelle française. Elle compte aussi 29 % de diplômés d'un CAP, BEP ou équivalent. 19 % des Pontois sont diplômés du baccalauréat, et 19 % sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 30 % pour la France. La récente mise en place de l'étude deux soirs par semaine dans les écoles pontoises pourrait contribuer à inverser cette tendance. Et pour que la question des finances ne soit pas un frein empêchant les jeunes d'accéder aux études supérieures, la Ville mettra en place en 2022 le Complément Minimum Garanti à destination des jeunes.

Côté habitat

Une large majorité des Pontois vit en appartement et 88 % des logements se trouvent dans des bâtiments datant de plus de 30 ans. C'est notamment pour cette raison qu'un large programme de construction est en train de voir le jour au nord de la Ville avec les projets urbains des 120 Toises et du secteur des Minotiers qui offriront des logements abordables et de bonne qualité pour les Pontois.



Enquête en cours : les jeunes Pontois

S'il est une catégorie de la population bien difficile à cerner, ce sont les jeunes. Alors pour mieux les comprendre, la Ville a mené l'enquête.

Étant en période de croissance, d'évolution, de construction de leur identité, les 15-25 ans ont des besoins qui peuvent changer à vitesse grand V... et la Ville se doit d'y répondre efficacement !

Pour mieux cerner cette population, elle a donc mis en place ces derniers mois plusieurs méthodes d'enquête. Un questionnaire tout d'abord, qui invitait les jeunes à s'exprimer sur leur situation actuelle, les sujets qui les intéressaient, leurs habitudes, leurs loisirs... et auquel 80 jeunes ont répondu.

Ensuite, des groupes d'échanges se sont tenus fin 2021, dans lesquels une soixantaine de jeunes a pu s'exprimer librement sur des thématiques aussi variées que le vivre-ensemble, le regard des femmes sur la société, la construction

de son avenir et de ses projets...

Maxime Ninfos, adjoint en charge de la jeunesse et de l'éducation, a ensuite rencontré lors d'un temps d'échanges des 15-25 ans qui ont exprimé leurs attentes.

Les informations ainsi récoltées sont venues s'ajouter à celles de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, qui avait interrogé cette tranche d'âge pour évaluer ses besoins dans le cadre de la mise en place du Complément Minimum Garanti jeunes.

C'est donc une enquête multi-facettes qui devrait porter ses fruits en ce début d'année. Grâce à la précieuse contribution des 15-25 ans, la Ville pourra renouveler efficacement ses actions pour la jeunesse.

Chiffrer pour mieux comprendre : l'analyse des besoins sociaux

Les communes réalisent à chaque mandat une enquête approfondie sur leur population, en lien avec de nombreux partenaires.

S'il s'agit d'une obligation légale depuis 2016, l'analyse des besoins sociaux, réalisée par le CCAS de chaque ville, est aussi un précieux outil d'aide à la décision. Elle consiste à réunir toutes sortes de données socio-démographiques sur les habitants, issues des recensements de l'INSEE et de la Caisse d'allocations familiales, des données administratives de plusieurs acteurs locaux (Département, Mission locale...), des différentes études menées sur le territoire...

L'objectif est d'avoir les informations les plus exhaustives possible, pour avoir un regard objectif sur la situation du territoire. L'analyse est ensuite détaillée quartier par quartier et, pour avoir plus de recul, certaines données sont comparées avec celles d'autres villes ou encore avec l'ensemble du territoire français.

Les chiffres ainsi obtenus permettent de faire le point sur la situation de la ville sur différents sujets : familles et ménages, petite enfance, jeunesse, personnes âgées, santé et handicap, niveau de vie, emploi, formation, habitat...

L'étude, menée régulièrement, offre à la Ville une visibilité sur les spécificités de sa population et les besoins qui peuvent en découler. Cela permet aux élus de fixer les priorités en matière d'action sociale et de prendre les décisions en conséquence.

Budget 2022 : un cru équilibré

C'est une cuvée singulière que le budget 2022, voté en décembre dernier. Dans un contexte économique contraint et une situation sanitaire incertaine, il parvient à mettre en bouteille solidarité et transition écologique. Nous avons demandé à ses principaux artisans leurs secrets de fabrication.

Établir un budget : un important travail de coordination

C'est la direction du Pilotage des ressources et de la démocratie locale de la mairie qui prépare le budget, sur la base des orientations et arbitrages des élus. Les services sont également associés à la démarche.

Estimer les ressources de l'année à venir

Elles proviennent principalement des impôts locaux et des dotations versées par l'État, qui sont estimés par le service financier. La Ville va également anticiper les recettes provenant de ses équipements : combien d'entrées seront vendues à Flottibulle ? à l'Amphi ? combien d'enfants fréquenteront la cantine ? Etc. Cette année, les ressources de la Ville de Pont de Claix augmenteront de 0,8 %. Le budget communal devant être à l'équilibre, les dépenses suivront donc la même évolution.

Arbitrer les dépenses

La seconde étape de préparation du budget est une phase de concertation : pour chaque politique publique qui sera menée dans l'année, les services estiment les sommes requises. Des arbitrages sont faits par les élus, en fonction des priorités d'action.

Cette année, les élus ont acté une augmentation des dépenses dans deux domaines : la solidarité, avec une hausse de la subvention de la Ville au CCAS, ainsi que l'entretien et la sécurité de la ville, avec la création de postes aux espaces verts et à la police municipale.

Investir

Maîtriser ses dépenses, cela permet à la Ville de dégager une marge pour investir, l'autofinancement. L'investissement est également financé par des ventes foncières, des subventions et des emprunts.

Au programme des investissements cette année : la rénovation thermique du Foyer municipal



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 26 millions €

Des légumes qui vont être servis à la cantine au chauffage des bâtiments publics en passant par le salaire des informaticiens : les postes de dépenses nous donnent une idée de l'ampleur du travail effectué chaque jour sur le territoire pour les habitants.

9,9 millions €

Entretien des bâtiments, services administratifs et techniques...

5,8 millions €

Éducation, enfance, jeunesse (scolaire, périscolaire, crèches, centres de loisirs...)

5 millions €

Solidarités (interventions sociales, fonctionnement du CCAS...)

1,5 million €

Culture (saison culturelle, bibliothèque...)

1,5 million €

Urbanisme, habitat, espaces publics et espaces verts...

1,4 million €

Sport (éducateurs sportifs, entretien des équipements...)

337 129 €

Tranquillité publique (police municipale, sécurité civile...)

282 496 €

Soutien aux associations...

« Malgré la crise sanitaire, nous avons tenu nos engagements »

Quels sont les principaux objectifs qui ont guidé l'élaboration du budget ?

« Le premier, ce sont les solidarités. Il s'agit pour nous d'accompagner et de protéger les plus fragiles, tout en encourageant ceux qui réussissent. Le budget est donc marqué par un soutien renforcé au CCAS. Le second est de préparer l'avenir, avec les politiques culturelles, associatives et éducatives qui donnent aux jeunes pontois des clés pour découvrir le monde et rentrer dans l'âge adulte. Dans le même temps, nous poursuivons les grands projets qui visent à transformer la Ville et à améliorer l'espace public. Enfin, des investissements d'ampleur

dans le domaine des transitions énergétiques et environnementales seront lancés cette année. »

Dans quel contexte a été élaboré ce budget ?

« La crise sanitaire que nous traversons depuis bientôt deux ans a contraint notre action. Nous avons tout de même tenu nos engagements : mise en place du Complément Minimum Garanti pour les personnes âgées en situation de pauvreté, du Pass'Sport Culture, aides aux commerces de proximité, soutien à la vie associative, lancement d'une étude surveillée après l'école. Et, conformément à notre engagement, nous n'augmenterons pas la taxe foncière. »



Maxime Ninfosi
adjoint aux finances

Comment ce budget s'inscrit-il dans le temps long ?

« Pour préserver la qualité de nos services publics sur le long terme, il faut une gestion responsable des finances. Nous avons donc préparé le budget 2022 en ayant en tête la maîtrise de nos dépenses publiques. Par ailleurs, une part des investissements a vocation à garantir la bonne santé financière de la Ville dans les années à venir. Les investissements engagés dans la rénovation des bâtiments ou l'éclairage publics permettront par exemple des économies d'énergie, avec un double effet positif, sur l'environnement et les finances publiques. »

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 8 millions €

Les investissements garantissent la bonne marche des services de demain – ils permettent également d'améliorer le cadre de vie et d'adapter la Ville aux enjeux de la transition écologique.

2,29 millions € pour l'aménagement urbain, dont :

- 208 000 € d'études en vue du réaménagement de l'ex-collège des Îles de Mars
- 583 000 € pour les travaux menés aux Minotiers
- 70 000 € pour les travaux menés aux Papeteries

454 000 €

Mise en accessibilité des bâtiments municipaux (L'Amphi, gymnase des Deux ponts, locaux de la police municipale, école des Îles de Mars).

206 000 €

Transformation des cours d'écoles et modernisation des outils informatiques éducatifs

1,32 million € d'investissements pour la transition écologique, parmi lesquels :

- 270 000 € pour la première phase du renouvellement de l'éclairage public
- 250 000 € pour le lancement d'une étude sur les performances énergétiques des bâtiments publics. Elle aidera à prioriser les travaux de rénovation
- 100 000 € pour l'étude en vue des travaux du Foyer municipal, premier bâtiment à bénéficier d'une réhabilitation thermique
- 200 000 € pour le démarrage des travaux du Parc Borel et de la liaison vers le parc des Papeteries

193 000 €

Embellissement et entretien des espaces publics

110 000 €

Études visant à évaluer les capacités d'accueil futures des équipements (cuisine centrale, école élémentaire Jules Verne, multi-accueil Jean Moulin)

« Alors que les investissements impulsés pendant le précédent mandat sont en train de voir le jour, nous entrons dans une phase d'études, qui nous éclairera sur les bons choix à faire pour lancer de nouveaux projets. »
Maxime Ninfosi

INCLASSABLE

Som do Gunga : capoeira, culture... et nature !

Créée pour l'enseignement de la capoeira, l'association Som do Gunga a étoffé au fil des ans ses missions : aide aux devoirs, voyages, spectacles... Nous avons échangé avec sa co-fondatrice, sur son prochain projet : un lieu d'accueil dans le Tarn.

En 2010, des habitantes adeptes de capoeira créent Som do Gunga afin de faire découvrir cette discipline. Très vite, l'association devient un support pour réaliser des projets d'ampleur, et notamment des voyages. 18 mamans et enfants des Îles de Mars s'envolent en 2013 au Brésil, où ils assistent aux championnats du monde de capoeira. Les projets sont financés à la débrouille (buvettes, vente de gâteaux). La philosophie de l'association : quand on veut, on peut !

Dans cette structure très participative, c'est la demande qui crée les activités. C'est ainsi qu'en 2015, le local



de l'association se met à accueillir de l'aide aux devoirs, pour répondre à une demande croissante dans la population. C'est la naissance de la Casa des Mômes, qui fonctionne aujourd'hui avec trois salariés et avec le soutien de parents d'élèves, de plus en plus actifs dans l'association.

La Casa des Mômes : le meilleur endroit pour faire ses devoirs ensemble

Un temps présidente puis salariée, Caroline Garapin s'est dédiée à l'association pontoise et à ses initiatives. Son déménagement dans le Tarn, cet automne, n'est pas un au-revoir mais plutôt l'occasion d'un nouveau projet pour Som do Gunga : une structure qui accueillera des stages de capoeira, ainsi que des ateliers de découverte de la nature et de l'agriculture rurale. Dans ce lieu au calme, les membres de l'association pourront se ressourcer et continuer à faire fleurir des initiatives.

> CONTACT :
SOM.DO.GUNGA@GMAIL.COM

BÉNÉVOLAT

Les beaux souvenirs d'Odile Valette au Club du Temps Libre

Odile Valette a quitté au mois de septembre dernier la présidence du Club du Temps Libre, après douze années à la tête de cette association dédiée aux seniors. Une période marquée par de beaux voyages accessibles à tous et par une ambiance conviviale.

Trésorière du club puis présidente, Odile Valette s'est particulièrement investie dans l'organisation de voyages. Ce fut Le Lavandou dès 2014, puis la Grande-Motte, la Corse, Saint-Pierre de la Mer, Vic-sur-Serre et l'île de Ré, un dernier voyage co-organisé avec l'UNRPA. Mais en 2020, la semaine programmée dans le Jura a dû être annulée et aucune destination n'a été envisagée en 2021 en raison du contexte sanitaire. Un renoncement douloureux pour la présidente car ces séjours en pension complète dans un centre de vacances, avec transport en car

et visites guidées, avaient un grand succès. « C'était lourd à organiser, rappelle-t-elle, mais nos membres aimaient ces voyages. Nous avions une quarantaine d'inscriptions chaque année et le coût était très bas grâce à un accord avec l'Agence nationale des chèques vacances. » Le Club organisait également des sorties à la journée avec visites et repas organisées par Françoise Ougier, démissionnaire elle aussi de ses fonctions associatives en 2021.

« Nous avons toujours travaillé en bonne entente avec l'UNRPA et avec sa présidente Jacqueline Paillard, tient



Odile Valette, engagée même après la retraite

à souligner Odile Valette. *En particulier, nous nous concertions pour fixer nos dates de sorties car de nombreux membres adhèrent aux deux associations* ». Illustration de ce principe, le Club du Temps Libre organise deux après-midis de jeux par semaine à l'Espace Beau Site, en alternance avec les après-midis programmés par l'UNRPA. À 80 ans, Odile Valette y participe désormais en simple membre, répondant à la demande de ses enfants qui l'ont incitée à se libérer de ses responsabilités pour profiter pleinement de sa retraite. Merci madame pour votre action !

Tournoi annuel du Pont de Claix Tennis

210 joueurs se sont rencontrés entre le 6 novembre et le 5 décembre. Cette compétition qui a consacré Guillaume Pelosse, du club d'Échirolles, et Carole Peyrin, du club de Montbonnot.

Championnat de France de quad rugby

Des matchs se sont déroulés à Pont de Claix les 20 et 21 novembre. Le FCG Handisport était de la partie.

Aqua Défi Claudine Desmars

Le dimanche 12 décembre, Flottibulle a accueilli une journée aquatique à destination des personnes en situation de handicap mental ou psychique et de leur entourage, organisée par le Comité départemental du sport adapté de l'Isère en partenariat avec l'association Pont de Claix GUC water polo et la Ville.



À venir

Plusieurs rencontres au programme pour les Diables Bleus, le club pontois de football américain, contre Cannes le 27 janvier, Valence, le 10 février et Saint-Étienne, le 17 février.



www.pontdeclaix.fr

Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix sur le site de la ville

VILLE VIE ASSO'

SOLIDARITÉ

La bourse aux jouets, une hotte comme les autres

Après une petite année de pause, les lutins ont repris du service pour préparer Noël avec la traditionnelle bourse aux jouets de fin d'année !



Une équipe magique pour préparer la bourse aux jouets

Le 19 novembre, l'effervescence était palpable au centre social Jean Moulin : agents et bénévoles s'activaient en tous sens pour que la bourse aux jouets du lendemain se passe le mieux possible. Sur les tables, des peluches, des livres, des jouets par milliers (ou presque) attendaient leur tour pour trouver une seconde vie sous le sapin des enfants sages.

Ce rendez-vous très attendu des Pontois est orchestré depuis plusieurs années par le centre social. Ce dernier travaille pour l'occasion en partenariat avec l'association UNRPA ensemble et solidaires, implantée sur le territoire depuis plus de 50 ans pour rompre l'isolement des personnes âgées. Comme l'explique sa présidente, Jacqueline Paillard, le projet s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'association : « On fait des repas de Noël à emporter, du tricot pour les bébés prématurés... cette bourse, c'est une autre façon pour nous de venir en aide aux personnes qui n'ont pas beaucoup de moyens. En leur

proposant des jouets à prix minimes, ils peuvent tous faire plaisir à leurs enfants ».

Et les habitants y ont manifestement trouvé leur compte cette année, car la bourse a atteint des chiffres records : les 21 participants auront déposé pas moins de 653 jouets, dont une belle moitié a trouvé ses nouveaux propriétaires !

La préparation de la bourse a demandé, comme chaque année, une organisation minutieuse et beaucoup de temps. C'est cependant un travail gratifiant, qui ravit les équipes par son côté chaleureux, comme en témoigne Geneviève Moreno, bénévole au centre social Jean Moulin : « C'est toujours un moment très convivial, il y a une bonne entente. C'est l'occasion de voir du monde, de rencontrer les associations, les jeunes parents, les enfants... il y a un échange intergénérationnel ».

Une action menée avec brio, qui a sans doute rendu le Père Noël très fier.

Janvier | Février

VEN. 7 JANVIER À 19H30

SORTIE CULTURELLE*Gens du Pays*, du Collectif 3^e bureau.

À partir de 12 ans.

Tarif : 5 euros - RDV Tram Edmée Chandon à 18h45

.Espace 600 - Grenoble

> Renseignements : 04 76 29 86 60

**EXPOSITION****THIERRY LATHOUD
FRAGMENTS****DU 10.01 AU 25.02****VERNISSAGE LE 13 JANVIER À 18H30**
(PASS SANITAIRE REQUIS LORS DU VERNISSAGE)**MAISON DES ASSOCIATIONS**29 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS
PONT DE CLAIX

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H

CONTACT : 04 76 29 80 59

MAR. 18 JANVIER DE 18H À 20H

**LE PARC BOREL
D'HIER À DEMAIN**

Atelier histoire et mémoire

.Maison des associations> Renseignements : Service développement
et démocratie locale, 04 57 38 92 23

MAR. 25 JANVIER DE 18 H À 20 H

**IMAGINEZ LE
PARC BOREL DE DEMAIN**Atelier aménagement des espaces
(jeux, mobilier et zones d'usages)*.Maison des associations*> Renseignements : Service développement
et démocratie locale, 04 57 38 92 23

SAM. 29 JANVIER DE 10H À 19H

VIDE-GRENIERS

Organisé par le Handball club pontois

.Foyer municipal

> Renseignements : 06 45 27 67 95

SAM. 29 JANVIER, DE 10H30 À 18H

SORTIE NEIGEPrenons l'air ensemble à Gresse en
Vercors. Inscriptions uniquement auprès
du siège d'Alfa3A à partir du mardi 11
janvier.Fournir le quotient familial et
l'attestation de responsabilité civile (ou
adhésion Alfa3A).

> Renseignements : 04 76 29 80 50



DIM. 9 JANVIER DE 8H À 16H

VIDE-GRENIERSOrganisé par l'Association bouliste des
îles de Mars*.Foyer municipal*

> Renseignements : 07 77 79 63 63

SAM. 15 JANVIER DE 8H À 15H

VIDE-GRENIERS

Organisé par la Passerelle des âges

.Foyer municipal

> Renseignements : 06 82 18 10 91



La Saison

Nouveau ! Réservez vos places en ligne sur www.pontdeclaix.fr Et toujours au 04 76 29 86 38> PASS SANITAIRE ET PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRES POUR TOUS LES SPECTACLES**Ici il n'y a
pas de pourquoi !**

Par Arkenciel compagnie

Un acteur bouleversant nous
plonge dans une expérience des
limites où l'envie de vivre résiste à
la cruauté.**Théâtre et musique**

Tout public à partir de 14 ans

JEU. 6 JANVIER À 20H**Antioche**

Par la Compagnie Théâtre Bluff

2500 ans après Sophocle, la révolte
d'Antigone est toujours d'actualité :
chaque génération la ranime.**Théâtre**

Tout public à partir de 14 ans

VEN. 4 FÉVRIER À 20H**Hip-Hop
est-ce bien sérieux ?**Par 6^e DimensionUn hommage à ceux qui ont formé
des générations de danseurs et qui
continuent de faire évoluer cette
pratique.**Danse**

Tout public à partir de 7 ans

MAR. 8 FÉVRIER À 20H**Le Syndrome du banc
de touche**

Par la Compagnie Le Grand Chelem

Utilisant la métaphore du football,
la comédienne Léa Girardet exalte
le dépassement de l'échec.**Solo de théâtre**

Tout public à partir de 12 ans

JEU. 3 MARS À 20H



EXPOSITION

LAURENT BOUT

du 15 janvier au 26 février 2022

MOULINS DE VILLANCOURT
PONT DE CLAIX
85 cours Saint-André - Pont de Claix

MAR. 1^{ER} FÉVRIER, DE 8H30 À 10H

PETIT DÉJEUNER CRÊPES EN FOLIE

.Centre social Jean Moulin
> Renseignements : 04 76 29 86 60



JEU. 3 FÉVRIER À 20H

SORTIE CULTURELLE

Dans le détail, de Denis Plassard.
Tarif : 5 euros - RDV Tram Edmée
Chandon à 19h
.La Rampe – Échirolles



> Renseignements : 04 76 29 86 60

MER. 9 FÉVRIER DE 16H30 À 18H30

ATELIER PUBLIC URBAIN

Retour sur les derniers travaux réalisés
aux îles de Mars
.Lieu à préciser
> Renseignements : 04 57 38 86 29

JEU. 10 FÉVRIER À 18H30

CONSEIL MUNICIPAL

Séance à suivre en direct sur
www.pontdeclaix.fr
.Mairie ou Foyer municipal
> Renseignements : 04 76 29 86 00

VENDREDI 11 FÉVRIER 20H30

SORTIE CULTURELLE

Milady en sous-sol
De la Cie Personnel de Bord.
Tarif : 5 euros - RDV centre social Jean
Moulin à 19h, trajet en covoiturage.
.Théâtre en rond – Sassenage
> Renseignements : 04 76 29 86 60

DIM. 13 FÉVRIER DE 10H À 17H

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'Office municipal des
sports
.Foyer municipal
> Renseignements : 06 74 34 11 01

DIM. 20 FÉVRIER DE 10H À 17H

VIDE-GRENIERS

Organisé par Som do Gunga
.Foyer municipal
> Renseignements : 06 77 01 14 99

MERCREDI 23 FÉVRIER À 15H

SORTIE CULTURELLE

La dispute, de Mohamed El Khatib.
À partir de 6 ans
Tarif : 2 euros - RDV Tram Edmée
Chandon à 14h
.Mc2 - Grenoble
> Renseignements : 04 76 29 86 60



SAM. 26 ET DIM. 27 FÉVRIER

EXPOSITION

Par Amis Artistes, Amateurs
.Foyer municipal
> Renseignements : 06 13 93 15 26

VEN. 18 MARS

SOIRÉE ZEN

Ateliers et initiations : venez vous
détendre à Flottibulle
.Flottibulle
> Renseignements : 04 76 29 86 00



LA VILLE RECHERCHE
DES ARTISTES POUR
EXPOSER À LA MAISON
DES ASSOCIATIONS

Si vous êtes intéressé,
envoyez votre candidature à
culturel@ville-pontdeclaix.fr

> Renseignements :
04 57 38 92 05



AVERTISSEMENT :

Les informations ci-dessus sont sous réserve de l'évolution des mesures liées à la crise sanitaire. Le port du masque est obligatoire pour toutes les manifestations. Rapprochez-vous des organisateurs pour plus d'informations ou consultez l'agenda sur www.pontdeclaix.fr

Pharmacies de garde *Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h.*

DIMANCHE 9 JANVIER

Pharmacie Sauvaire
1 rue de la mairie
St Georges de Commiers
04 76 72 53 90

DIMANCHE 16 JANVIER

Pharmacie des Gen-
tians
16 place de la République
Varces
04 76 72 81 68

DIMANCHE 23 JANVIER

Pharmacie Claudel
14 avenue du Général
De Gaulle - Pont de Claix
04 76 98 03 43

DIMANCHE 30 JANVIER

Pharmacie Perrin
18 avenue du Vercors
Les Saillants du Gua
04 76 72 31 92

DIMANCHE 6 FÉVRIER

Pharmacie du Petit
Rochefort
1 Chemin des Buis - Varcès
04 76 72 97 64

DIMANCHE 13 FÉVRIER

Pharmacie Arc-en-ciel
11 rue Mozart
Pont de Claix
04 76 08 06 88

DIMANCHE 20 FÉVRIER

Pharmacie Berthail
4 place de la Libération
Vif
04 76 72 52 42

DIMANCHE 27 FÉVRIER

Pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal
Claix
04 76 98 15 03

DIMANCHE 6 MARS

Pharmacie du Rond
Point
2 avenue du 8 mai 1945
Vif
04 76 72 51 12

DIMANCHE 13 MARS

Pharmacie Le Palladium
Place Jean Monnet - Claix
04 76 98 03 98

PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE ! (MAJORITÉ MUNICIPALE)

Le budget 2022 témoigne concrètement des engagements pris au cours des deux dernières années. Deux axes sont mis en avant, les solidarités et la transition écologique. Ce sont les deux piliers qui animent la stratégie de mandat.

L'augmentation de la subvention au CCAS de 12 % répond à l'urgence sociale actuelle. En effet, la crise sanitaire s'accompagne d'une crise économique et sociale qui se renforcera si l'intervention publique n'est pas à la hauteur. La montée en charge du Complément Minimum Garanti autant que le soutien à la vie associative et aux politiques éducatives témoignent de notre volonté de rester à l'écoute des Pontois.

Le défi de la transition écologique et énergétique suppose des investissements massifs. C'est un axe de ce budget. En investissant près de 6 millions d'euros, soit plus de 500 euros par habitant, notre investissement est deux fois plus important que celui des autres communes de taille comparable. En choisissant de dédier plus de 1,3 million d'euros à des investissements énergétiques vertueux, il fait le choix de l'avenir.

REPRENONS LA PAROLE

La question du devenir de l'OPH (Office Public de l'Habitat) ACTIS - qui compte sur notre commune la cité des papeteries - a agité le Landerneau politique pendant tout 2021.

Les divergences financières entre la Métro et la ville de Grenoble concernant le rachat ou non de Grenoble Habitat, les débats sur les possibles statuts d'un regroupement métropolitain... tous ces éléments ont éclipsé l'enjeu principal auquel est confronté notre territoire : construire et rénover plus et mieux nos logements publics, dans le cadre d'un vrai service public. Si nous pouvons regretter que certaines pistes proposées par le Vice-Président à l'Habitat n'aient pas été étudiées, il n'en reste pas moins que le sujet est en passe de se clore : sauf retournement improbable fait de rapprochements contre nature, d'une façon ou d'une autre, ACTIS restera ACTIS.

Maintenant, il faut avancer : la Métropole doit déployer une grande politique de soutien à la construction, au travers de son OPH notamment. Cela passe par des moyens et du volontarisme, et toutes les forces qui portent au cœur cette nécessité d'amplifier la politique de construction de logements publics de qualité partout sur le territoire ont la responsabilité d'agir ensemble pour que ce grand plan de soutien puisse voir le jour.

Mme Carmen Ribeiro a été remplacée au conseil municipal par M. Daniel Bey.

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

L'an passé, nous exprimions nos inquiétudes sur la situation économique et sanitaire à venir. Et ces craintes se sont avérées exactes avec une année difficile pour nos concitoyens. Et 2022 devrait s'inscrire dans la lignée des précédentes et les enjeux et défis à relever ne diffèrent finalement que peu. Pour autant, certains domaines nous paraissent particulièrement importants et devraient donc occuper une place prioritaire dans les choix budgétaires communaux. Ces priorités se résument en cinq mots : l'avenir de nos enfants. Un avenir qui passe par la défense de la planète au travers d'une écologie pragmatique plutôt que dogmatique, par une éducation de qualité pour former les citoyens de demain et par une gestion saine de l'argent du contribuable.

L'avenir de nos enfants. Voilà le dessein qui a motivé notre engagement et que nous avons porté pendant notre campagne. Tâchons alors d'œuvrer à cette ambition au travers du budget de l'année 2022 bien sûr mais aussi des suivantes.

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE **04 76 29 80 95**
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) **04 76 29 80 20**
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) **04 76 29 86 50**
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE **04 76 29 86 40**
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN **04 76 29 86 60**
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX **04 76 40 39 43**
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) **0800 50 00 27 (n° vert)**
- . ESPACE FAMILLE - **04 76 29 80 65**
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
Place de la scierie - 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - **04 76 29 86 90**
- . FLOTTIBULLE - **04 76 29 86 00**
- . MAISON DES ASSOCIATIONS **04 76 29 80 44**
- . MAISON POUR L'EMPLOI **04 57 04 35 50**
- . MAISON DE L'HABITANT **04 76 29 86 29**
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE **04 76 29 80 22**
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE **04 76 29 80 24**
- . PETITE ENFANCE / RAM **04 76 29 80 16**
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) **04 57 38 92 02**
- . PIMMS **04 38 92 10 33**
- . POLICE MUNICIPALE - **04 76 29 86 10**
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD **04 76 29 86 70**

> Permanences associatives

- AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 46 27 37.
- ARCHITECTE-CONSEIL
Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.
- AVOCAT-CONSEIL
1 samedi par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
RDV au 04 76 29 86 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 86 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs :
SDH (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h à 12h), ACTIS (un lundi sur 2 les semaines paires de 11h à 12h)
04 76 29 86 29.

. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. **04 76 29 86 29**

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU **15** ou **112**
- . POMPIERS **18** ou **112**
- . POLICE-SECOURS **17**
- . URGENCES PERSONNES SOURDES **114**
- . SANS ABRI **115**
- . ENFANCE MALTRAITÉE **119**
- . ENFANTS DISPARUS **116 000**
- . POLICE MUNICIPALE **04 76 29 86 10**
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS **04 76 98 65 62**
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON **04 72 11 69 11**
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ **0 800 47 33 33**
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ **0810 333 338**

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.PONTDECLAIX.FR





f   PONTDECLAIX.FR

BONNE ANNEE

CÉRÉMONIE DES VŒUX MER. 19 JAN. À 18H30

— au Foyer municipal —